

18) 27) Prêts de 4.000.000. de frs.CFA. et de 3.420.000. frs.CFA. à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour des acquisitions de terrains.

M.le Maire donne lecture du rapport :

" Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

Les délibérations relatives aux emprunts suivants :

- de frs. 4.000.000. CFA. pour acquisition du terrain SINAPOULE Joseph, destiné à l'agrandissement de l'école des Camélias,
- de frs. 3.420.000. CFA. pour acquisition du terrain de la Sté du Quartier Français à Ste-Clotilde, pour construction d'un terrain de sports,

remontent à 1964.

Or, il ressort d'une lettre en date du 17 Février 1965 que m'a adressée M. DEBRE ancien Premier Ministre, Député de la Réunion, qu'une suite favorable avait été donnée à plusieurs demandes d'emprunt présentées par la Commune de St-Denis dont notamment les deux dossiers rappelés ci-dessus. La chose a d'ailleurs été confirmée par une lettre en date du 3 Mai 1965 que M. Max MOULINS, Secrétaire Général des D.O.M., a adressée à M. DEBRE. Pour compléter le dossier de cette affaire et compte tenu de l'urgence, il conviendrait de prendre une nouvelle délibération fixant à 1966 le point de départ de l'amortissement de ces prêts.

L'annuité à payer pour amortir en 15 ans au taux actuel d'intérêt de 5 % :

1°) Un capital de 68.400. F. (3.420.000. frs.CFA.) s'élèverait à 6.588,81 frs.

.../.

2°) un capital de 8.000. F. (4.000.000. de frs.CFA.) s'élèverait à 7.707 F,38.

Mesdames et Messieurs, je vous demande de me faire connaître votre avis à ce sujet.

Je mets la question aux voix ./.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur le rapport du Maire,

Après en avoir délibéré,

Adopte les conclusions du rapport qui vient de lui être présenté.

Approuvé,
St-Denis le 1^{er} juillet 65
P. de P. P. P.
de Secrétaire Général pour les A.E. Signé: Chevance